



SÉCURITÉ | La biométrie s'installe dans les entreprises

Pour profiter du décollage du marché du contrôle d'accès ultra sécurisé, les principaux leaders se sont engagés dans une course technologique effrénée.

Une demande en forte croissance

Autorisations de dispositifs de biométrie délivrées par la Cnil :

- 34 en 2005
- 351 en 2006
- 494 en 2007
- 472 en 2008 (jusqu'à août)

Principaux acteurs :

- Sagem, Thales, Panasonic, Hitachi, Fujitsu, Gunnebo...



Expertise. Thales sait intégrer les technologies de reconnaissance d'empreintes digitales à des solutions de sécurité complètes.

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) n'avait pas anticipé cet engouement : les demandes d'installation de contrôles d'accès basés sur la technologie biométrique explosent. Pour entrer dans un site sensible, une salle informatique, un laboratoire de recherche, l'armoire à pharmacie des hôpitaux..., les responsables en charge de la sécurité n'hésitent plus à s'équiper de lecteurs d'empreintes digitales, d'iris, des veines de la main... Sur les huit premiers mois de l'année, la Cnil a comptabilisé près de 500 demandes, contre seulement 39 en 2005 !

«Et encore, certains vendeurs peu scrupuleux n'informent pas leurs clients de l'obligation de solliciter une autorisation et d'autres prétendent avoir le label Cnil qui en dispense, label qui n'existe absolument pas», explique-t-on au siège de la Commission.

MÊME LES PME S'Y METTENT

A l'étranger, le développement de la biométrie est encore plus marqué. «L'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Inde sont des marchés bien plus porteurs que le France, où nous ne réalisons qu'une petite fraction de nos ventes», précise Marie Garmendia, la directrice

de Sagem Sécurité, l'un des leaders mondiaux pour les capteurs d'empreintes digitales. Dans l'Hexagone, la biométrie a longtemps été réservée aux grandes entreprises. «Son champ d'application naturel est plutôt le contrôle d'identité aux frontières. Dans les entreprises, elle est envisagée dès lors qu'un haut niveau de sécurité est requis», confirme Yves Giniaux, le directeur de la stratégie des activités Sécurité Systèmes de Thales. D'où les grands déploiements comme ceux réalisés sur les deux aéroports de Paris, au Parlement européen, chez le spécialiste de la restaura- Suite page 46 ▶



COMPARAISON DES MÉTHODES D'IDENTIFICATION

	Avantages	Inconvénients
Empreintes digitales	Coût, taille du capteur, facilité de mise en œuvre	Adhésion moyenne de la part des usagers, possibilité d'attaque
Forme de la main	Très ergonomique, bonne adhésion des usagers	Système encombrant, coût, perturbations suite à des blessures
Iris	Fiabilité	Adhésion très faible, contrainte d'éclairage
Rétine	Fiabilité, pérennité	Coût, adhésion faible, installation difficile

SOURCE : LE CLUSIF

► Suite de la page 44 tion aérienne Servair, chez Interpol à Lyon, chez Michelin, au ministère de la Défense, au CEA... Mais aujourd'hui, peu importe la taille de l'entreprise. Même les PME se mettent à la biométrie. Tel l'éditeur de chèques cadeaux Tir Groupé, qui a installé un lecteur de reconnaissance de l'iris pour l'accès à une salle de production ! « L'an dernier, sur 100 projets de contrôle d'accès, 3 impliquaient la biométrie. Cette année, c'est plutôt 10 », se félicite un industriel de la sécurité.

Jugée plus fiable que les systèmes électroniques traditionnels, la biométrie séduit de plus en plus. Le badge, la carte à puce, le clavier à code sont soit falsifiables, soit piratables. « La biométrie est la seule solution qui garantisse que l'on donne accès à un site sensible à la bonne personne », estime Jean-Philippe Bernardi, le dirigeant d'ABC Le Concept Sécurité, un spécialiste de la sécurité électronique basé à Argenteuil (Val-d'Oise).

Son attrait augmente aussi avec la baisse de son coût. Sagem commercialise ses lecteurs d'empreintes digitales à partir de 500 euros ; Panaso-

nic lance en France son lecteur d'iris à 2 500 euros, un produit qui valait encore 10 000 euros il y a cinq ans.

Enfin, la biométrie apporte un certain confort au salarié là où la réglementation sur les données liées aux individus est plus permissive qu'en France (lire p. 47). Il ne doit plus retenir une multitude de mots de passe ou avoir son badge d'accès. Il lui suffit de présenter ses doigts pour s'identifier.

UN NOMBRE D'ACTEURS TRÈS LIMITÉ

La conquête de ce marché en expansion donne lieu à une âpre bataille technologique entre un nombre limité d'acteurs, essentiellement américains, européens et japonais. Ces grands groupes de dimension internationale ont des capacités de R&D fortes dans les algorithmes de sécurité et les technologies optiques. « Le ticket d'entrée est très élevé. Ce sont des technologies extrêmement coûteuses à développer. Dans le cas de Sagem Sécurité, nous cumulons vingt-cinq ans d'expérience dans ce domaine », explique Marie Garmendia, du groupe français.

**Le ticket d'entrée est très élevé.
 Ces technologies sont extrêmement coûteuses à développer.**



Les Japonais misent sur des technologies sans contact, répondant ainsi aux exigences d'hygiène de leur population. Panasonic mise sur l'iris, exploitant son savoir-faire dans l'imagerie. Son lecteur est constitué de deux caméras qui analysent l'iris à une distance de 30 cm. « Nous en sommes à la troisième génération de lecteur après dix ans de R&D. Le premier produit était expérimental, le second apportait satisfaction et le dernier atteint un haut niveau de performances. Notre lecteur est ainsi capable d'identifier un utilisateur en moins de 0,3 seconde avec un taux d'erreur de 1 pour 1,2 million », indique Stéphane Itart-Longueville, le directeur de la division System Solutions de Panasonic France. Ses compatriotes Hitachi et Fujitsu ont développé une forte expertise dans la lecture des veines des doigts ou de la paume de la main, grâce à des recherches poussées en reconnaissance d'image.

En France, Sagem Sécurité tente de pousser à ses limites les technologies d'empreintes digitales. Ses lecteurs peuvent repérer les doigts morts ou factices en testant les terminaisons nerveuses !

L'AVENIR : COMBINER LES MESURES BIOMÉTRIQUES

Cependant, la piste du futur est de combiner plusieurs mesures biométriques, car cela coûterait très cher d'essayer d'améliorer des algorithmes déjà optimisés. Le suédois Gunnebo (6 800 personnes) se distingue par son approche de la sécurité, à la fois physique et logique. Sa dernière suite logicielle permet de superviser localement ou à distance des fonctions avancées de contrôle d'accès, mais aussi de détection d'intrusion et de vidéosurveillance.

Pour démocratiser le marché de la biométrie, les grands groupes passent par des intégrateurs ou des revendeurs

La Cnil, un frein au marché ?

Beaucoup de fabricants et d'installateurs voient dans la Commission nationale de l'informatique et des libertés un frein au marché. Afin d'éviter toute dérive dans l'exploitation des données biométriques des salariés, la Cnil impose en effet des règles strictes. Toute installation d'un système biométrique nécessite une déclaration et souvent une demande d'autorisation. Elle exige que la signature biométrique (empreinte, iris...) du salarié soit enregistrée exclusivement sur un support individuel (carte à puce, clé USB...), le système comparant alors la signature à celle du support. La création d'une base de données biométriques est donc interdite. « Sans la Cnil, les salariés français ne voudraient pas du tout de tels systèmes ! », estime Didier Guillerm, l'auteur du site Biometrie-Online.

locaux. Du spécialiste de la vidéosurveillance à l'électricien, en passant par l'installateur de systèmes d'alarme, ils ne manquent pas. Un dynamisme qui sera visible lors de la prochaine édition du salon Expo- Suite page 48 ►



Cap vers les applications grand public



Diffusion. Grâce à ce lecteur d'empreintes destiné à l'activation d'ordinateurs personnels, la française Blizz Partners ambitionne d'équiper foyers et bureaux.

La biométrie s'invite dans tous les foyers et bureaux. Comment? Grâce au PC et à la promesse de simplifier la vie des utilisateurs de l'informatique. Plutôt que d'entrer un mot de passe pour activer sa machine ou en interdire l'accès, l'utilisateur s'identifie grâce à un lecteur d'empreintes digitales relié au PC! La jeune société française Blizz Partners met ainsi sur le marché un produit au prix de 50 euros capable d'enregistrer jusqu'à 15 empreintes digitales. Sagem avait également intégré un lecteur d'empreintes digitales sur un téléphone portable. Sans réussite. ▀

► Suite de la page 47 Protection dédiée à la gestion globale des risques (du 4 au 7 novembre 2008, à Villepinte). Parmi les 600 exposants déjà inscrits, près d'une trentaine d'entreprises présenteront leur offre en biométrie. Certaines se spécialisent sur des niches, comme le fabricant Alise, qui équipe les cantines scolaires de lecteurs du contour de la main. D'autres associent la biométrie à un savoir-faire complémentaire. Comme la PME Pro Active avec les lecteurs de cartes à puce. « Nous combinons ces deux technologies pour en faire une solution globale prête à être déployée », explique Claire Artaud, sa directrice du développement.

Petits ou grands fabricants, tous devraient profiter de l'extension

du marché. Surtout que de nouvelles applications prometteuses se développent. Comme l'association du contrôle d'accès à des logiciels de gestion de présence. « Cela permet de garantir le nombre d'heures effectuées précisément par chaque salarié. Cela évitera tout litige entre le salarié et son employeur », explique un fournisseur. En un mot, la pointeuse biométrique! Gare toutefois à ne pas braquer les salariés. « La peur du flicage est très présente en France. Aux industriels de présenter la biométrie aux salariés non pas comme une contrainte sécuritaire mais comme un moyen de leur donner accès aux services de l'entreprise en toute sécurité », prévient Didier Guillerm, l'auteur du site internet Biometrie-Online. ▀ HASSAN MEDDAH